

**RIFSEEP, 1607H, PÉNIBILITÉ, SÉGUR :  
LES FOURBERIES DU DÉPARTEMENT !**

**Tous ensemble !**

● **RIFSEEP DES AGENTS DE CATÉGORIE C :**

La collectivité s'était engagée à revoir les sous-groupes avant la fin 2022 et réévaluer, en particulier, les montants de l'IFSE des sous-groupes C1 et C2.

**La collectivité n'a pas tenu ses engagements.**

**Pire, elle semble manoeuvrer dans l'ombre!**

● **1607 H ET PÉNIBILITÉ :**

La collectivité s'était engagée à confier au CHSCT un travail de définition de la pénibilité par métier pour délibérer sur les allègements du temps de travail avant la fin d'année 2022.

**La collectivité n'a pas tenu ses engagements.**

**Pire, elle organise le vol de nos congés!**

● **SÉGUR DU SOCIAL :**

La collectivité s'était engagée à verser le ségur du social dès la publication du décret d'application, sorti en novembre 2022.

**La collectivité n'a pas tenu ses engagements.**

**Pire, elle s'emploie à ne devoir le verser qu'à un minimum de métiers du social et médico-social !**

**SUR TOUS CES SUJETS, LES PERSONNELS NOUS FONT SAVOIR QUE  
LA COLLECTIVITÉ FAIT SES COUPS EN DOUCE !**

**La CGT, syndicat majoritaire, a donc décidé :**

1. de porter ces trois sujets à l'ordre du jour du prochain Comité Social Territorial le 24 mars 2023 ;
2. d'organiser des réunions d'information avec les agents à l'issue du C.S.T. pour vous rendre compte et décider des actions à venir.

Surveillez vos boîtes mail, une prochaine communication vous informera des lieux et dates de ces réunions d'information des personnels du département.